



Organisé par :



Sous le parrainage de :



Communiqué de presse

Avril 2022

## Top...départ ! La 10<sup>e</sup> édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique est lancée !

Le Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique (CNAB) fête ses 10 ans ! Pour célébrer son 10<sup>e</sup> anniversaire, cette édition apporte son lot de nouveautés et de belles surprises aux candidats.

### Qu'est-ce que le CNAB ?

Il s'agit du seul concours national exclusivement réservé aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans. Organisé depuis 2012 par Gers Développement et parrainé par l'organisme de certification Ecocert, ce concours unique en son genre soutient et encourage la création et le développement des entreprises innovantes sur un secteur en pleine croissance. Pour cette nouvelle édition, le concours se donne en plus une nouvelle mission...sensibiliser les jeunes qui seront nos consommateurs de demain, à l'alimentation bio et à ses bienfaits pour l'Homme et la planète.

### Qui peut participer au CNAB ?

Le concours est ouvert à toutes les jeunes entreprises de transformation agroalimentaires biologiques françaises de moins de 3 ans.

### Pourquoi participer au CNAB ?

Véritable booster commercial, ce concours permet de gagner en visibilité, remporter des dotations, challenger son projet, renforcer sa légitimité et intégrer notre réseau de partenaires qui vous accompagneront de manière personnalisée sur le développement de votre projet. 5000€ seront attribués au premier lauréat et 2500€ au second lauréat. Chaque lauréat bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique à travers différentes prestations offertes par les partenaires : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique et accompagnement en sourcing.

### Nouveautés 2022 :

- Un prix « coup de cœur » sera décerné par des jeunes d'un lycée agricole
- Les 10 candidats présélectionnés auront droit à un coaching VIP pour la mise en place d'une campagne de financement participatif par la plateforme de crowdfunding Kiss Kiss Bank Bank
- La remise de prix se fera sur le salon international de l'agriculture à Paris en février 2023.

### Les dates et chiffres clés de la 10<sup>e</sup> édition

Inscriptions du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 4 novembre 2022 sur le site [www.concours-bio.fr](http://www.concours-bio.fr)

Le Jury aura lieu en novembre et la remise des prix se tiendra au SIA en février 2023.

### Entreprises lauréates des 9 éditions précédentes :

BC BIO, Céréavie, Plurielles, Ballot-Flurin, Le Petit Bio, Dardenne, Kokoji, Quintesens, Mlle Pham, La Ferme du Hitton, La Petite Frawmagerie, Tomm'Pousse, Greendoz, La Marmite de Lanig, Ramen tes Drèches, Brin de Foli, La Biscuiterie Handi-Gaspi, Les BIO Frères.

---

#### Contact Presse

Gers Développement  
Marine BRUNEEL

Tel : 07 63 15 93 71 - email : [m.bruneel@gersdeveloppement.fr](mailto:m.bruneel@gersdeveloppement.fr)

## LAURÉATS DE LA 9<sup>E</sup> ÉDITION

### 1<sup>er</sup> PRIX

#### Biscuiterie HANDI GASPI

Les 3 fondatrices de Handi-Gaspi Louise Doulliet, Alix Guyot, Katia Tardy et Philippe Delran (Bio Linéaires)

Photo : Isabelle Souriment



### 2<sup>e</sup> PRIX

#### Les BIO Frères

Maurice et Alexis Gautheron de BIO Frères et Grégoire Cordier (CTCPA)

Photo : Isabelle Souriment

## ANNEXES

### Le Bio en France en 2020 (Source Agence Bio)

- 13,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- En 2020, la valeur des achats des produits alimentaires bio a progressé de 1,4 milliard d'euros (+ 10,4% vs 2019)
- Une production agricole multipliée par deux en 5 ans (250 000 ha bio supplémentaires chaque année)
- 200 000 emplois directs dans les filières bio
- 85% des Français estiment important de développer l'agriculture bio
- En 2020, plus de 9 Français sur 10 déclarent avoir consommé des produits biologiques, 13% des français consomment bio tous les jours

### Dotations

- Un chèque de 5000 € pour le premier lauréat et une prestation de l'agence Com RP d'une valeur de 2500 €
- Un chèque de 2500 € pour le deuxième lauréat
- Un référencement test par Relais Vert
- Des prestations technologiques (essais, mises au point...) et/ou une formation du CTCPA à hauteur de 3000 €
- Une communication nationale dans le Magazine Biolinéaires d'une valeur de 2850€
- Accompagnement au sourcing et abonnement au web-magazine Ingrébio.fr d'une valeur de 1000€
- Un prix coup de cœur pour le troisième lauréat
- Un coaching VIP par Kiss Kiss Bank Bank pour les 10 dossiers présélectionnés

### Organisé par :



### Avec le soutien de :



### Sous le parrainage de :



Suivez les actualités du concours sur les réseaux sociaux de Gers Développement :



### Contact Presse

Gers Développement  
Marine BRUNEEL

Tel : 07 63 15 93 71 - email : m.bruneel@gersdeveloppement.fr